

CHAPITRE 1

Notions Fondamentales - مفاهيم أساسية

1. NOTIONS FONDAMENTALES

1.1. Introduction

Des sujets fondamentaux comme la morale, l'éthique et la déontologie sont souvent intégrer dans notre pratique, particulièrement dans la vie universitaire, sans tout fois savoir exactement le vrai sens de ces mots, qui dans certains cas, peuvent sembler comme synonymes. Il faudrait donc bien clarifier ces expressions.

L'objectif de ce chapitre est donc de définir les différentes notions d'éthique et déontologie, et la distinction entre elles et de permettre l'intégration de ces notions dans la communauté universitaire.

1.2. Définitions

1.2.1. La Morale **الأُخْلَاقُ**

La Morale, c'est la science du bien et du mal, c'est une théorie relative à la conduite humaine. Elle se réfère aussi aux moeurs, aux habitudes et aux règles de conduite admises et pratiquées par la société comme relevant du bien.

La morale réfère à un ensemble de valeurs et de principes qui permettent de différencier le bien du mal, le juste de l'injuste, l'acceptable de l'inacceptable, et auxquels il faudrait se conformer.

D'une manière générale, on peut définir la morale, comme étant un ensemble d'obligations à respecter si on ne veut pas avoir d'ennuis avec la justice, ses collègues, les autres...

Plusieurs sources de la morale :

- **La religion الدين**: Pour nous c'est l'Islam, par le biais du Coran et notre Prophète.
- **La conscience الوعي**: Elle m'indique ce qui est bon ou mal.
- **Le sens du devoir الواجب**: Accomplir le bien est un devoir
- **Le sens de respect الاحترام**: Les relations entre les personnes devraient être régies par le respect mutuel.
- **La justice العدالة**: Les mêmes règles s'appliquent à toutes et à tous.
- **La vertu الفضيلة**: Elle est individuelle et propre au caractère d'une personne.

1.2.2. L'éthique علم الأخلاق

L'éthique est la science de la morale ou l'ensemble de principes moraux qui sont à la base du comportement de quelqu'un.

L'éthique est une démarche visant, face à un problème donné à adopter la meilleure solution en s'appuyant sur des valeurs apprises, admises et intégrées et en tenant compte du contexte dans lequel le problème se pose actuellement. Qui se rapporte à la morale.

L'éthique relève essentiellement de l'autodiscipline et elle présuppose l'existence d'une motivation qui incite au contrôle libre, autonome et interne de ses comportements et de ses actions.

Actuellement l'éthique désigne une morale sectorielle spécialisée à un domaine :

- L'éthique écologique (le respect de la nature)
- L'éthique biomédicale
- L'éthique de la guerre
- Éthique des affaires.

L'éthique touche aux différents domaines de la vie :

- Éthique professionnelle
- Éthique organisationnelle
- Éthique environnementale
- Éthique sociale
- Éthique politique.

« **Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse** » **KANT**

1.2.3. Déontologie « Théorie de Devoir »

La déontologie, mot vient du grec « *deontos* », qui veut dire devoir, est la théorie des obligations morales et des règles de conduite que les personnes doivent respecter par rapport à la société en général. Aujourd'hui, il est largement utilisé et désigne l'ensemble des devoirs imposés à un professionnel par l'exercice de sa profession. Ces devoirs sont formalisés sous forme de codes par des instances professionnelles dirigeantes ou représentatives.

1.2.4. Le droit الحق

Le droit se diffère de la morale et de l'éthique puisqu'il ne se prononce pas de la valeur, bonne ou mauvaise, d'un acte, mais définit seulement ce qui est permis et interdit par le pouvoir dans une société donnée. Chaque personne doit connaître l'objectif et la mission de sa fonction dans l'organisation.

Le mot droit provient du terme latin « *directum* », c'est à dire « en ligne droite ».

Le droit s'inspire des postulats de justice et constitue l'ensemble des règles qui régissent la conduite de l'homme en société. La base du droit sont les rapports sociaux, lesquels déterminent son contenu et son caractère. Le droit est donc, l'ensemble des règles permettant de résoudre les conflits au sein d'une société.

1.2.5. Distinction entre les différentes notions

1.2.5.1. Distinction entre éthique et Morale

Il semble qu'il n'y a pas de différence entre l'éthique et la morale. En fait, le mot moralité vient du mot latin "*mores*" et le mot éthique du mot grec "*ethos*", qui signifient tous deux "moralité" ou conduite morale. Mais dans un langage commun, c'est-à-dire scientifiquement, socialement ou politiquement. La morale a un sens religieux et l'éthique a un sens scientifique

Les différences entre éthique et morale peuvent être résumées comme suit :

L'éthique	La morale
<ul style="list-style-type: none">• A un sens laïque• Part de l'intérieur d'une personne• Nous fait réfléchir et nous responsabilise• C'est un jugement éclairé• Jugée au cas par cas	<ul style="list-style-type: none">• A un sens religieux• Extérieure à l'individu• Nous interpelle avec autorité• C'est une référence absolue

1.2.5.2. Distinction entre éthique et déontologie

Le mot déontologie désigne l'ensemble des devoirs et des obligations imposées aux membres d'un groupe ou d'une association professionnelle. Comme les règles de droit, les règles déontologiques s'appliquent de manière identique à tous les membres du groupe, dans toutes les situations de la pratique. Une autorité est chargée de les faire respecter et d'imposer des sanctions en cas de dérogation. L'éthique, au contraire, encourage les professionnels à réfléchir aux valeurs qui motivent leurs actions et à choisir la ligne de conduite la plus appropriée en fonction de cela.

- La **déontologie** distingue les **obligations** du **professionnel** envers le public, le client et la profession.
- La réflexion **éthique** est ouverte aux points de vue de toute personne ou tout groupe dont les **valeurs** ou les **intérêts** sont touchés par une **décision**.

1.3. Conclusion

Actuellement, le débat sur l'éthique et la déontologie a envahi l'espace universitaire.

Il est devenu nécessaire d'introduire ces notions au sein de la famille universitaire et surtout de les éclaircir afin de les faire assimiler aux différents intervenants.

- La réflexion éthique est une interrogation sur les actes et les abstentions.
- La morale gouverne les actes et les abstentions, mais aussi les intentions même si elles restent à l'état caché.
- La déontologie guide les actes et les abstentions.

En résumé :

- **Morale** : ce que la société juge bon
- **Ethique** : ce que je juge bon
- **Déontologie** : ce que la profession m'impose
- **Droit** : ce que la loi définit comme permis ou défendu